

**Information publiée en application de l'article L. 22-10-13
du Code de commerce**

Paris, le 29 octobre 2021

Conformément aux dispositions des articles L. 22-10-13 et R. 22-10-17 du Code de commerce, CNP Assurances annonce la conclusion le 2 août 2021 entre CNP Assurance, La Banque Postale et BPE de deux avenants modifiant les accords en assurance des emprunteurs immobiliers (convention de distribution et convention financière) conclus entre les parties (les « **Avenants** »).

Lors de sa séance du 27 juillet 2021, le Conseil d'administration de CNP Assurances a autorisé la conclusion par CNP Assurances des Avenants.

Les personnes directement ou indirectement intéressées aux Avenants sont les administrateurs désignés par La Banque Postale : (Tony Blanco, Yves Brassart, Nicolas Eyt, Sonia de Demandolx, François Géronde, Christiane Marcellier, La Banque Postale représentée par Perrine Kaltwasser, Philippe Wahl et Philippe Heim).

Ces personnes n'ont pas pris part ni aux délibérations ni au vote sur l'autorisation sollicitée au Conseil d'administration du 27 juillet 2021.

1. Nature et objet des Avenants

Les principaux termes des Avenants prévoient :

- d'inclure dans le champ d'application des accords en assurance des emprunteurs immobiliers deux contrats d'assurance de prêts immobiliers commercialisés par La Banque Postale depuis 2018 (les « **Contrats** »),
- de convenir des conditions financières applicables à ces Contrats, et
- de déterminer le montant et de convenir des modalités de paiement des commissions et compensations afférentes aux Contrats dues entre les parties depuis leur commercialisation.

2. Motifs justifiant de l'intérêt de la conclusion des Avenants

Le Conseil d'administration de CNP Assurances a considéré que la conclusion des Avenants est justifiée au regard de l'intérêt social de CNP Assurances en ce que leur conclusion permet d'intégrer dans le champ d'application des accords en assurance des emprunteurs immobiliers les Contrats et de fixer les conditions financières afférentes à leur distribution.

* * * *